

Sondage 2016 sur la sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite



Rédaction

Lyne Des Groseilliers

Mise en page

Nathalie Bilodeau

Production

Direction des communications

Date de parution

Juin 2016

Note au lecteur

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Régie des rentes du Québec et la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances sont regroupées en un seul organisme nommé Retraite Québec.

Ce document est disponible sur notre site Web :

www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, à condition que la source soit mentionnée.

Pour tout renseignement, tout commentaire ou toute suggestion, s'adresser à :

Direction de la statistique et de l'analyse quantitative

Retraite Québec

Case postale 5200

Québec (Québec) G1K 7S9

statistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Dépôt légal

2^e trimestre 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN

978-2-550-75883-9 (PDF)

© Retraite Québec, 2016

Table des matières

Faits saillants	5
Introduction.....	7
Méthodologie en bref	7
1. Résultats du sondage.....	8
1.1. Caractéristiques des personnes visées par le sondage	8
1.2. Sources diverses de revenus à la retraite.....	8
1.3. Principale source de revenus à la retraite.....	9
1.4. Énoncés concernant la planification financière de la retraite.....	10
1.5. Connaissance du montant à économiser.....	12
1.6. Passage du travail à la retraite.....	12
1.7. Âge de la retraite	12
2. Indicateur de la sensibilisation à l'importance de l'autonomie financière à la retraite	14
2.1. Description de la mesure	14
2.2. Résultats généraux	14
2.3. Principale source de revenus à la retraite.....	15
2.4. Connaissance du montant à économiser.....	16
2.5. Âge de la retraite	17
Conclusion.....	17
Annexe I Méthodologie détaillée	18
Annexe II Description détaillée de la méthode du score	24
Annexe III Questionnaire	25

Liste des tableaux

Tableau 1	Proportion des travailleurs visés, selon la source de revenus sur laquelle ils pourront compter à la retraite.....	8
Tableau 2	Répartition des travailleurs visés, selon la principale source de revenus prévue à la retraite.....	9
Tableau 3	Travailleurs visés en accord avec les affirmations au sujet de l'autonomie financière à la retraite.....	11
Tableau 4	Répartition des travailleurs visés, selon la modalité de passage du travail à la retraite	12
Tableau 5	Répartition des travailleurs visés, selon l'âge prévu pour arrêter définitivement de travailler	13
Tableau 6	Sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite, selon divers facteurs associés et l'année du sondage	15

Liste des graphiques

Graphique 1	Pourcentage de personnes sensibilisées à l'autonomie financière à la retraite, selon la principale source de revenus à la retraite.....	16
-------------	---	----

Faits saillants

- La population cible est constituée des travailleurs québécois âgés de 35 à 49 ans dont le revenu annuel personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2015.
- La collecte téléphonique des données s'est déroulée du 9 février au 6 mars 2016. Au total, 1 002 questionnaires valides ont été remplis pour un taux de réponse de 29 %.

Profil de la population visée – proportions estimées

- 55 % sont des hommes.
- 69 % vivent en couple, avec des enfants.
- 88 % sont des travailleurs salariés.
- 36 % des travailleurs exercent leurs fonctions dans les secteurs public ou parapublic, ou dans un organisme gouvernemental.
- 72 % ont terminé des études collégiales ou universitaires.
- 70 % ont un revenu personnel brut de plus de 45 000 \$.

Diverses sources de revenus à la retraite

- 94 % de la population visée dit pouvoir compter sur des revenus en provenance des gouvernements.
- 69 %, sur un régime de retraite d'employeur.
- 76 %, sur de l'épargne enregistrée dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou dans un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR).
- 60 %, sur de l'épargne personnelle non enregistrée.

Principale source de revenus à la retraite

- 46 % des Québécois visés pensent que le régime de retraite de l'employeur sera leur principale source de revenus à la retraite.
- 26 % disent que ce seront les revenus en provenance des gouvernements.
- 16 % répondent que ce sera l'épargne enregistrée dans un REER ou dans un FERR.

Affirmations au sujet de l'autonomie financière à la retraite

- 47 % des Québécois visés pensent épargner suffisamment pour la retraite.
- 81 % épargnent chaque année pour la retraite, 86 % disent avoir épargné au moins une fois au cours des trois dernières années et 94 % pensent le faire au moins une fois au cours des trois prochaines années.
- 72 % préfèrent rembourser leurs dettes plutôt que mettre de l'argent de côté en vue de la retraite.
- 80 % disent qu'il est important pour eux de maintenir leur niveau de vie à la retraite.

Prise de la retraite

- 59 % des travailleurs québécois visés souhaiteraient se retirer progressivement du marché du travail et environ 22 % pensent le faire définitivement.
- Âge de la retraite
 - 35 % comptent prendre leur retraite à 60 ans ou avant.
 - 29 % comptent la prendre à 65 ans.
 - 16 % comptent la prendre à 70 ans ou plus.
 - 7 % ne savent pas l'âge auquel ils comptent arrêter définitivement de travailler.

Indicateur de sensibilisation à l'autonomie financière – sondage 2016

- 65 % de la population visée est considérée comme sensibilisée à la planification financière de la retraite selon l'indicateur établi par Retraite Québec.
- Plus le niveau de scolarité est bas, plus la proportion de personnes considérées comme sensibilisées est petite. Cette proportion est la plus faible pour les personnes dont le plus haut niveau de scolarité complété est le primaire ou le secondaire (45 %).
- Les personnes vivant seules, avec ou sans enfants, sont moins sensibilisées que celles vivant en couple, avec ou sans enfants (52 % contre 68 %).
- Les personnes moins nanties (revenu personnel de 25 000 \$ à 45 000 \$) sont en proportion les moins sensibilisées (43 %).
- Les personnes dont les revenus en provenance des gouvernements constitueront la principale source de revenus à la retraite sont susceptibles d'être moins sensibilisées que les autres (37 %).

Introduction

Une des responsabilités de Retraite Québec est de favoriser l'autonomie financière à la retraite des Québécoises et des Québécois. Pour y parvenir, Retraite Québec entend faire valoir auprès des citoyens la nécessité d'acquérir cette autonomie financière.

À cet égard, dans le cadre du *Plan d'action 2016* de Retraite Québec, une mesure de la sensibilisation à l'importance de bâtir son autonomie financière à la retraite a été retenue. L'indicateur proposé est le pourcentage de citoyens âgés de 35 à 49 ans ayant un revenu supérieur à 25 000 \$ et étant sensibilisés à l'autonomie financière à la retraite. L'objectif que Retraite Québec souhaite atteindre est de 60 %.

Un sondage a été réalisé pour évaluer la mesure et observer à la fois les connaissances, les attitudes et le comportement des citoyens à l'égard de la planification financière de la retraite. En 2016, c'était la cinquième édition du même sondage.

Méthodologie en bref

La population cible est constituée des travailleurs québécois âgés de 35 à 49 ans dont le revenu annuel personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2015. Le sondage a été réalisé par collecte téléphonique au moyen d'entrevues assistées par ordinateur entre le 9 février et le 6 mars 2016 auprès d'un échantillon de 3 614 cotisants au Régime de rentes du Québec. L'échantillon a été découpé de façon proportionnelle selon les régions (RMR¹ de Québec, RMR de Montréal, ailleurs au Québec), l'âge (35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans) et le sexe.

Au total, 1 002 questionnaires ont été remplis, pour un taux de réponse de 29 %.

La marge d'erreur maximale est estimée à 3,1 % pour un seuil de confiance de 95 % lorsqu'on désire généraliser les résultats à l'ensemble de la population visée. Les données ont été pondérées pour permettre une inférence adéquate à la population visée. L'analyse est essentiellement descriptive. Le test statistique chi carré a servi à vérifier la présence de différences significatives dans les résultats pour un seuil de signification statistique de 5 %. Ainsi, lorsqu'une différence est notée dans le texte, celle-ci est significative.

Une description plus détaillée de la méthodologie est présentée à l'annexe I.

1. RMR : région métropolitaine de recensement.

1. Résultats du sondage

1.1. Caractéristiques des personnes visées par le sondage

Cette section dresse un portrait de la population visée par le sondage. Un peu plus d'hommes (55 %) que de femmes (45 %) composent la population visée. En ce qui a trait à l'âge, la proportion des personnes de 35 à 39 ans est de 34 %, alors que celle des personnes âgées de 40 à 44 ans et de 45 à 49 ans est d'environ 33 % dans les deux cas.

Plus des deux tiers (69 %) des Québécois visés vivent en couple avec des enfants, alors qu'environ 10 % vivent en couple sans enfants et que 11 % sont des parents monoparentaux. Les résultats montrent qu'environ 98 % des personnes ciblées par le sondage ont obtenu au moins un diplôme secondaire; le collégial est le plus haut niveau d'études complété pour 28 % d'entre elles, et 44 % possèdent un diplôme universitaire.

La situation la plus courante en ce qui a trait à l'occupation actuelle des personnes ciblées par le sondage est celle de travailleur salarié, dans une proportion estimée à 88 %, suivie de loin par celle de travailleur autonome (10 %). Par ailleurs, parmi tous les travailleurs, environ 36 % des Québécois visés travaillent dans les secteurs public ou parapublic, ou un organisme gouvernemental, alors que près de 22 % travaillent dans une entreprise de 500 employés ou plus, et environ 30 %, dans une entreprise de moins de 500 employés.

Quant au revenu personnel, il correspond au revenu annuel brut de toutes sources. Les Québécois visés par le sondage se répartissent comme suit : un peu moins du tiers (30 %) ont un revenu se situant entre 25 000 \$ et 45 000 \$, environ 29 % disposent d'un revenu variant entre 45 000 \$ et 65 000 \$, et approximativement 41 % affichent un revenu de 65 000 \$ ou plus.

Par ailleurs, environ 83 % des Québécois visés sont propriétaires ou copropriétaires de leur résidence, et approximativement 82 % ont le français comme seule langue maternelle.

1.2. Sources diverses de revenus à la retraite

La grande majorité des gens (94 %) affirme pouvoir compter à la retraite sur des revenus en provenance des programmes gouvernementaux, comme le Régime de rentes du Québec ou la pension de la Sécurité de la vieillesse (tableau 1).

Tableau 1 Proportion des travailleurs visés, selon la source de revenus sur laquelle ils pourront compter à la retraite

Source de revenus	Proportion* %
Revenus en provenance des gouvernements	94,4
Régime de retraite d'employeur (fonds de pension)	68,5
Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR	76,3
Épargne personnelle non enregistrée	62,4
Argent obtenu après la vente de certains actifs tels que la maison, le chalet ou l'entreprise	59,7

* Comme une personne peut avoir plus d'une source de revenus à la retraite, il est normal que la somme soit supérieure à 100 %.

Plus des deux tiers des personnes (69 %) disent qu'elles pourront aussi compter sur un régime de retraite d'employeur. Cette proportion est plus élevée parmi les employés du secteur public (90 %), les

employés d'une entreprise de 500 employés ou plus (83 %) et les travailleurs bénéficiant d'un revenu personnel plus élevé (77 %).

Encore une fois, le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) semble être un véhicule d'épargne très populaire, puisque environ 76 % de la population visée le mentionne comme une source de revenus sur laquelle elle pourra compter à la retraite. La proportion de personnes comptant sur cette source de revenus à la retraite est plus faible parmi celles qui sont moins scolarisées (58 %) et moins nanties (60 %).

À leur retraite, environ 62 % des personnes pourront compter sur leur épargne personnelle, et environ 60 %, sur de l'argent obtenu après la vente de certains actifs tels que la maison, le chalet ou l'entreprise. En proportion, les personnes moins scolarisées ou moins nanties sont moins nombreuses à mentionner ces sources de revenus.

On estime que 13 % des personnes pourront compter sur d'autres sources de revenus à la retraite que celles qui sont proposées dans le questionnaire. Dans la majorité des cas, ce sont des personnes qui pensent continuer à travailler à temps plein ou à temps partiel, ou des personnes qui bénéficieront de la location d'un bien immobilier ou d'un héritage.

1.3. Principale source de revenus à la retraite

Le régime de retraite de l'employeur sera la principale source de revenus à la retraite pour près de la moitié (46 %) des Québécois âgés de 35 à 49 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ (tableau 2). La proportion de personnes comptant sur cette source de revenus à la retraite est plus élevée parmi les personnes les plus scolarisées (51 %) et les plus nanties (56 %).

Les revenus en provenance des gouvernements ou de l'épargne enregistrée dans un REER ou dans un FERR viennent aux deuxième et troisième rangs, avec des estimations de 26 % et de 16 % respectivement. En proportion, les personnes les moins nanties (47 %), les moins scolarisées (41 %) et travaillant dans une entreprise de moins de 500 employés (40 %) sont plus nombreuses à mentionner les revenus en provenance des gouvernements comme étant leur principale source de revenus. Par ailleurs, la proportion de personnes comptant sur l'épargne enregistrée dans un REER ou dans un FERR est plus élevée parmi les travailleurs autonomes (38 %).

De façon moins importante, l'argent obtenu après la vente de certains actifs tels que la maison, le chalet ou l'entreprise (9 %) et l'épargne personnelle (2 %) est également considéré par certains comme leur principale source de revenus à la retraite.

Tableau 2 Répartition des travailleurs visés, selon la principale source de revenus prévue à la retraite

Source de revenus	Répartition %
Revenus en provenance des gouvernements	26,2 %
Régime de retraite d'employeur (fonds de pension)	45,5 %
Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR	16,4 %
Épargne personnelle non enregistrée	2,4 %
Argent obtenu après la vente de certains actifs tels que la maison, le chalet ou l'entreprise	9,2 %
Autres	0,4 %

1.4. Énoncés concernant la planification financière de la retraite

L'instrument de collecte des données comportait 22 affirmations touchant la planification financière de la retraite et reflétant la sensibilisation (12 énoncés) ou la non-sensibilisation (10 énoncés). Le tableau 3 présente la proportion estimée des Québécois âgés de 35 à 49 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ qui sont en accord avec les énoncés. Les 12 énoncés considérés comme reflétant la sensibilisation sont indiqués par un astérisque (*).

De manière générale, les gens semblent avoir de bonnes habitudes d'épargne, puisque la majorité dit épargner chaque année pour la retraite (A2 – 81 %), avoir épargné au moins une fois au cours des trois dernières années (A3 – 86 %) ou prévoir le faire au moins une fois au cours des trois prochaines années (A4 – 94 %). Par contre, seulement 47 % des Québécois visés pensent qu'ils épargnent suffisamment pour la retraite (A1). Les travailleurs à plus faible revenu (28 %), moins scolarisés (39 %), locataires (26 %) ou nés dans un autre pays que le Canada (32 %) sont en proportion moins nombreux à penser qu'ils épargnent suffisamment.

Près du tiers de la population visée (30 %) mentionne qu'elle ne peut pas épargner, puisqu'il ne lui reste plus d'argent après qu'elle a payé ses dépenses courantes (A10). Cette proportion est plus élevée parmi les gens moins nantis (51 %), les gens moins scolarisés (42 %) et les locataires (48 %).

Comme il a été mentionné précédemment, quelques énoncés ont aussi été intégrés pour aider à déceler les « mauvais » comportements à l'égard de la planification financière de la retraite et à cibler les clientèles qui pourraient être moins sensibilisées à l'importance de l'autonomie financière à la retraite. Certaines réponses peuvent sembler inquiétantes. En effet, plus du quart de la population visée (29 %) affirme que la planification financière de la retraite ne fait pas partie de ses préoccupations actuelles (A5). De façon similaire, cette proportion est plus élevée parmi les gens moins nantis (39 %), les gens moins scolarisés (37 %) et les locataires (42 %).

D'autres énoncés démontrent une certaine insouciance. Par exemple, un peu plus du cinquième de la population visée (23 %) est en accord avec l'affirmation suivante : « Vous préférez vivre sans vous préoccuper de l'avenir, car il y a trop d'éléments incontrôlables qui entrent en jeu dans la planification de la retraite. » (A7), et plus du tiers de la population (35 %) approuve cet énoncé : « Il est plus important pour vous de profiter de la vie maintenant que d'épargner pour l'avenir. » (A5).

Finalement, près de 21 % des personnes se justifient de ne pas avoir commencé à préparer financièrement leur retraite par le fait qu'elles ne savent pas quelle somme économiser pour se procurer un revenu suffisant (A16) et 19 % parce qu'elles ne connaissent pas les outils nécessaires pour une telle préparation (A20).

De façon générale, les personnes en accord avec les énoncés reflétant la sensibilisation sont, en proportion, plus nombreuses à avoir fait des études universitaires, à être propriétaires de la résidence qu'elles habitent ou à bénéficier d'un revenu personnel élevé.

En contrepartie, les personnes en accord avec les énoncés reflétant la non-sensibilisation sont, en proportion, plus nombreuses à avoir le primaire ou le secondaire comme plus haut niveau d'études complété ou à bénéficier d'un faible revenu personnel.

Tableau 3 Travailleurs visés en accord avec les affirmations au sujet de l'autonomie financière à la retraite

Affirmation	%
A1. Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite.*	46,8
A2. De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite.*	80,5
A3. Au cours des trois dernières années, vous avez épargné au moins une fois pour la retraite.*	85,9
A4. Vous prévoyez épargner au moins une fois pour la retraite au cours des trois prochaines années.*	93,6
A5. La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles.	28,7
A6. Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite.*	65,3
A7. Vous préférez vivre sans vous préoccuper de l'avenir, car il y a trop d'éléments incontrôlables qui entrent en jeu dans la planification de la retraite.	22,5
A8. Vous préférez rembourser vos dettes plutôt que mettre de l'argent de côté en vue de la retraite.	71,5
A9. Vous laissez votre conjoint ou votre conjointe planifier financièrement votre retraite.	9,9
A10. Après avoir payé vos dépenses courantes, vous n'avez plus d'argent disponible à mettre de côté.	29,9
A11. Il est plus important pour vous de profiter de la vie maintenant que d'épargner pour l'avenir.	35,3
A12. Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite.*	82,0
A13. Vous avez une idée assez précise des revenus que vous aurez à la retraite.*	48,7
A14. Vous ne sentez pas la nécessité de préparer financièrement votre retraite, car vous aurez moins de dépenses lorsque vous serez à la retraite.	17,4
A15. Il est important pour vous de maintenir votre niveau de vie à la retraite.*	80,1
A16. Vous n'avez pas commencé à préparer financièrement votre retraite, car vous ne savez pas combien vous devez économiser pour vous procurer un revenu suffisant à la retraite.	20,9
A17. Vous vous sentez dépassé(e) par la difficulté d'épargner suffisamment d'argent pour la retraite.	38,2
A18. Vos proches vous ont appris l'importance de l'épargne.*	76,3
A19. Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite.*	55,5
A20. Vous n'avez pas commencé à préparer financièrement votre retraite, car vous ne connaissez pas les outils nécessaires pour bien la planifier.	19,4
A21. Il est important pour vous de vous assurer d'avoir des revenus suffisants à la retraite.*	97,0
A22. Vous considérez votre résidence comme un actif que vous pourrez vendre à la retraite.*	72,3

1.5. Connaissance du montant à économiser

En plus des 22 énoncés touchant la planification financière de la retraite, la question suivante a été posée aux participants : « Avez-vous déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez économiser chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite? » Il appert qu'environ 46 % des travailleurs québécois âgés de 35 à 49 ans savent ce qu'ils doivent économiser chaque année. Ce pourcentage est inférieur parmi les travailleurs à plus faible revenu (30 %), les personnes peu scolarisées (36 %) et les employés des secteurs public ou parapublic (42 %).

Fait intéressant à noter : l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014 va dans le même sens et révèle que 45 % des Canadiens âgés de 35 à 44 ans connaissent le montant qu'ils doivent épargner pour leur retraite. Cette enquête, menée par Statistique Canada, a été conçue pour recueillir, entre autres, de l'information sur la planification financière à long terme².

1.6. Passage du travail à la retraite

Environ 59 % de la population visée souhaiterait se retirer progressivement du marché du travail, alors qu'environ une personne sur cinq (22 %) pense s'en retirer définitivement (tableau 4).

Les travailleurs autonomes sont moins enclins à privilégier un retrait définitif du marché du travail (6 %).

Tableau 4 Répartition des travailleurs visés, selon la modalité de passage du travail à la retraite

Modalité de passage du travail à la retraite	Répartition
Retrait définitif du marché du travail	21,7 %
Retrait progressif du marché du travail	58,7 %
Changement d'emploi	17,5 %
Autre	2,2 %

1.7. Âge de la retraite

Environ 35 % des Québécois âgés de 35 à 49 ans qui ont un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ pensent prendre leur retraite à 60 ans ou avant, alors qu'environ 34 % de la population visée envisage de se retirer du marché du travail entre 61 ans et 65 ans. Presque un travailleur sur quatre (23 %) pense prolonger sa carrière au-delà de 65 ans. Enfin, environ 7 % de la population visée dit ne pas savoir à quel âge elle arrêtera définitivement de travailler (tableau 5).

L'âge moyen prévu pour prendre la retraite est estimé à 64 ans. Cet âge est demeuré stable depuis 2012.

2. AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA, *Gérer son argent et planifier pour l'avenir : principales constatations de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014*, rapport final, 24 novembre 2015.

Tableau 5 Répartition des travailleurs visés, selon l'âge prévu pour arrêter définitivement de travailler

Âge	Répartition
Avant 55 ans	1,0 %
55 ans	7,0 %
56 à 59 ans	5,3 %
60 ans	22,0 %
61 à 64 ans	5,4 %
65 ans	28,8 %
66 à 69 ans	6,9 %
70 ans	10,4 %
Plus de 70 ans ou jamais	6,0 %
Ne sait pas	7,3 %

2. Indicateur de la sensibilisation à l'importance de l'autonomie financière à la retraite

2.1. Description de la mesure

La mesure de la sensibilisation est obtenue à partir des 22 énoncés du questionnaire qui portent sur la sensibilisation ou la non-sensibilisation à l'importance de l'autonomie financière à la retraite. Elle permet d'évaluer le degré de sensibilisation des citoyens de 35 à 49 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$.

La méthode du score a été privilégiée pour définir la mesure de la sensibilisation. Cette méthode peut servir à la fois à comparer différentes répétitions du sondage et à étudier les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance d'être autonome financièrement à la retraite. Elle est décrite de façon détaillée à l'annexe II.

Le score de chaque individu est obtenu en sommant les opinions sur les 22 énoncés et en transformant la somme afin que les valeurs puissent varier de 0 à 22. Plus le score tend vers 22, plus il indique une sensibilisation élevée. Il est à noter que chaque énoncé a la même importance.

Le seuil permettant de considérer une personne comme sensibilisée ou non a été fixé à 15 à la suite d'une étude sur la distribution des scores.

2.2. Résultats généraux

Pour 2016, à l'aide des scores individuels et du seuil, on estime que 65 % des Québécois de 35 à 49 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ sont considérés comme sensibilisés à la planification financière de la retraite, ainsi que l'indique la première ligne du tableau 6. La cible de 60 % fixée au *Plan d'action 2016* de Retraite Québec est donc largement atteinte. Le tableau 6 présente également, à des fins de comparaison, les résultats obtenus lors des éditions précédentes de ce même sondage. Il appert que la proportion de personnes visées qui sont considérées comme sensibilisées est assez stable au fil des ans.

Une variable dichotomique (sensibilisé/non sensibilisé) créée à l'aide des scores est utilisée pour l'analyse des facteurs qui sont associés à la sensibilisation à l'autonomie financière. Il est pertinent de rappeler que les personnes ayant obtenu un score de 15 ou plus sont considérées comme sensibilisées. Pour les résultats de 2016, les facteurs associés à la sensibilisation à l'autonomie financière, au seuil de signification de 5 % sur la base du test du chi carré, sont présentés au tableau 6.

Ainsi, les données de l'enquête révèlent une association entre la sensibilisation à l'autonomie financière et la scolarité ainsi que le revenu personnel : plus le niveau de scolarité et le revenu personnel diminuent, plus la proportion de personnes considérées comme sensibilisées est petite. Cette proportion est la plus faible lorsqu'il s'agit de personnes dont le plus haut niveau d'études complété est le primaire ou le secondaire (45 %) et dont le revenu personnel s'élève à moins de 45 000 \$ (43 %).

Par ailleurs, les personnes vivant seules, avec ou sans enfants, sont moins sensibilisées que celles vivant en couple, avec ou sans enfants (52 % contre 68 %).

Le fait d'être propriétaire ou non de la résidence habitée est lié au degré de sensibilisation à l'autonomie financière. En effet, les gens qui ne sont pas propriétaires de leur résidence sont, en proportion, moins nombreux à être sensibilisés que les propriétaires (37 % contre 71 %).

En ce qui concerne les divers types d'employeurs, les travailleurs des entreprises de moins de 500 employés se distinguent de ceux du secteur public et des entreprises de 500 employés ou plus, avec un pourcentage plus faible (54 %) de personnes considérées comme sensibilisées. Il est à noter que le sondage a permis de détecter une différence significative entre le secteur public (66 %) et les entreprises de 500 employés ou plus (77 %) pour ce qui est du degré de sensibilisation des travailleurs.

Par ailleurs, les personnes dont la première langue apprise à la maison n'est pas le français sont proportionnellement moins nombreuses à être sensibilisées à l'autonomie financière à la retraite que les autres (45 % contre 69 %).

Les groupes d'âge des personnes visées par le sondage étant relativement homogènes, ils ne se distinguent pas de façon significative. En outre, aucune différence significative n'est observée selon le sexe.

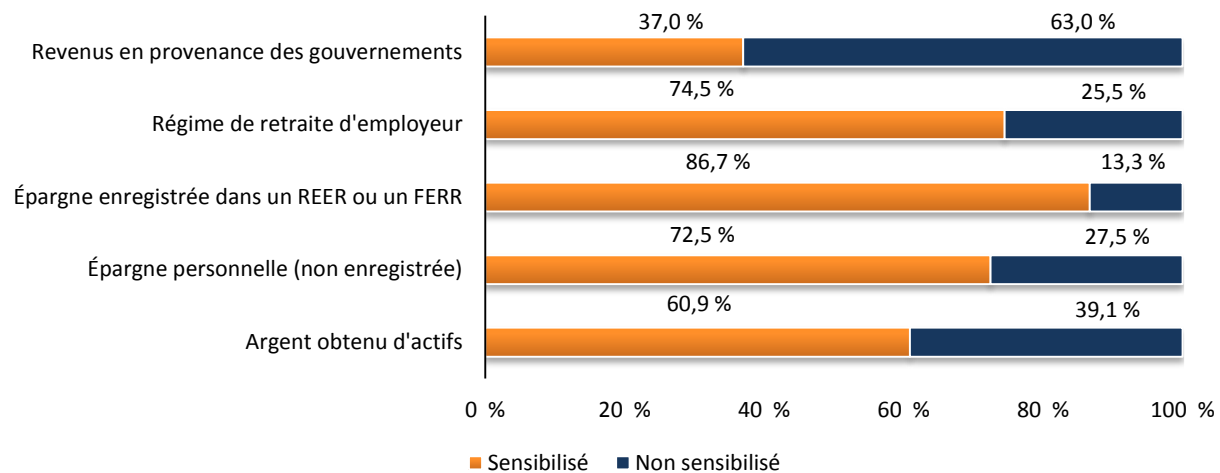
Tableau 6 Sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite, selon divers facteurs associés et l'année du sondage

	Indicateur de sensibilisation				
	2012	2013	2014	2015	2016
	%	%	%	%	%
Global	65,3	68,0	66,7	64,5	65,2
Plus haut niveau de scolarité complété					
Diplôme d'études primaires ou secondaires	51,7	52,2	51,1	49,7	45,3
Diplôme d'études collégiales	65,6	67,3	67,0	61,0	67,6
Diplôme d'études universitaires	74,6	79,0	76,8	75,1	76,8
Situation de vie					
En couple, avec ou sans enfants	68,3	71,8	69,9	67,1	68,4
Seul ou seule, avec ou sans enfants	56,1	51,4	52,8	51,3	52,3
Propriétaire de la résidence habitée					
Oui	69,7	71,9	72,5	69,1	71,0
Non	42,0	46,8	41,6	40,8	36,8
Type d'employeur					
Secteurs public ou parapublic, ou organisme gouvernemental	69,0	71,8	70,4	65,2	66,4
Entreprise de 500 employés ou plus	73,9	75,8	73,5	77,3	77,1
Entreprise de moins de 500 employés	54,0	58,0	59,3	54,1	54,0
Revenu personnel avant impôt					
25 000 \$ à 45 000 \$	48,6	49,4	42,4	37,5	43,2
45 000 \$ à 65 000 \$	64,9	74,7	68,2	67,1	64,4
65 000 \$ et plus	81,4	80,2	87,2	82,0	81,5
Première langue apprise à la maison					
Français	67,4	70,3	70,0	66,0	69,4
Autre	53,1	54,7	50,3	53,2	44,6

2.3. Principale source de revenus à la retraite

Il existe des différences marquées dans le pourcentage estimé de personnes considérées comme sensibilisées à l'autonomie financière selon la principale source de revenus à la retraite (graphique 1). La proportion de personnes considérées comme sensibilisées est particulièrement faible parmi celles dont les revenus en provenance des gouvernements constitueront la principale source de revenus à la retraite (37 %).

Graphique 1 Pourcentage de personnes sensibilisées à l'autonomie financière à la retraite, selon la principale source de revenus à la retraite



2.4. Connaissance du montant à économiser

Comme il est mentionné à la section 1.5, environ 46 % des travailleurs québécois âgés de 35 à 49 ans connaissent le montant à économiser chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite. Ces derniers sont plus sensibilisés à l'autonomie financière à la retraite (87 % contre 46 %). En contrepartie, 54 % des travailleurs québécois ne savent pas combien d'argent épargner pour la retraite.

Les résultats du sondage font ressortir quelques raisons pour lesquelles les travailleurs québécois n'ont pas fait calculer ce qu'ils doivent économiser chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite. En effet, ces Québécois sont plus enclins que les autres à :

- considérer que la planification financière de leur retraite ne fait pas partie de leurs préoccupations actuelles (A5) (72 % contre 46 %);
- préférer vivre sans se préoccuper de leur avenir, car il y a trop d'éléments incontrôlables qui entrent en jeu dans la planification financière (A7) (75 % contre 48 %);
- préférer rembourser leurs dettes plutôt que mettre de l'argent de côté en vue de la retraite (A8) (61 % contre 36 %);
- n'avoir plus d'argent disponible à mettre de côté après avoir payé leurs dépenses courantes (A10) (73 % contre 45 %);
- n'avoir pas commencé à préparer financièrement leur retraite, car ils ne connaissent pas les outils nécessaires pour bien la planifier (A20) (88 % contre 45 %).

2.5. Âge de la retraite

La grande majorité des gens ont une idée de l'âge auquel ils envisagent d'arrêter de travailler. Comme il est mentionné à la section 1.7, environ 35 % envisagent de prendre leur retraite à 60 ans ou avant. Sans grande surprise, ces derniers sont plus sensibilisés à l'autonomie financière à la retraite que ceux qui pensent travailler plus longtemps (78 % contre 58 %). Par ailleurs, il semble que ceux qui n'ont pas encore fixé l'âge de leur retraite sont moins sensibilisés (51 %). En effet, ces derniers sont plus nombreux que les autres à ne pas avoir commencé à préparer financièrement leur retraite, car :

- ils croient qu'il est préférable de vivre sans se préoccuper de l'avenir, car trop d'éléments incontrôlables entrent en jeu dans la planification de la retraite (A7) (31 % contre 22 %);
- ils préfèrent rembourser leurs dettes plutôt que mettre de l'argent de côté en vue de la retraite (A8) (77 % contre 71 %);
- ils ne savent pas combien ils doivent économiser pour se procurer un revenu suffisant (A16) (28 % contre 20 %).

Conclusion

Le sondage téléphonique, réalisé auprès de Québécois âgés de 35 à 49 ans ayant un revenu annuel supérieur à 25 000 \$, avait pour principal objectif d'évaluer la mesure de leur sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite en 2016. En plus de répondre à cet objectif, il a permis d'observer à la fois leurs connaissances, leurs attitudes et leur comportement à cet égard.

Les résultats de ce sondage concordent avec ceux des sondages téléphoniques des années précédentes.

Il appert que 65 % des Québécois visés sont considérés comme sensibilisés. Par ailleurs, les personnes les moins sensibilisées sont celles qui comptent principalement sur les revenus gouvernementaux à la retraite, celles qui ont un revenu plus faible et celles qui ont un niveau de scolarité moins élevé.

Il s'avère que la valeur de la mesure de sensibilisation en 2016 n'est pas significativement différente des résultats des sondages similaires réalisés en 2012, 2013, 2014 et 2015, qui étaient de 65 %, 68 %, 67 % et 65 % respectivement.

Annexe I Méthodologie détaillée

Population cible

La population visée est constituée de travailleurs québécois, âgés de 35 à 49 ans au 31 mars 2016 et dont le revenu personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2015.

Les individus pour lesquels l'adresse postale et le numéro de téléphone étaient manquants sont exclus de la population visée. Ces exclusions représentent moins de 2 % de la population cible.

Base de sondage

Le registre des cotisants de Retraite Québec a été retenu comme base de sondage. L'unité d'échantillonnage est le travailleur. Un travailleur est une personne âgée d'au moins dix-huit ans qui a touché, au Québec au cours de l'année visée, un salaire ou un revenu provenant d'un travail autonome, ou les deux, et ce, pour un montant supérieur à 2 % du maximum des gains admissibles de l'année (MGA). Il est à noter que, pour les travailleurs autonomes, le revenu correspond au revenu de travail après avoir soustrait les dépenses pour gagner un revenu.

Étant donné que le revenu annuel des cotisants de 2015 n'était pas disponible au moment de la planification du sondage, il a été nécessaire d'utiliser le revenu annuel de 2014 pour circonscrire la population visée. Pour tenter de réduire la sous-couverture engendrée par l'utilisation du revenu annuel de 2014, la borne inférieure du revenu de travail a été diminuée lors du choix de l'échantillon : elle est passée de 25 000 \$ à 23 000 \$. Cela a permis de tenir compte d'une hausse possible du revenu entre 2014 et 2015 et, ainsi, de réduire le risque d'« échapper » quelqu'un faisant partie de la population visée.

Plan d'échantillonnage et stratification

Le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel selon les régions (RMR de Québec, RMR de Montréal, ailleurs au Québec), l'âge (35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans) et le sexe. Le tableau A1 présente la répartition des travailleurs au Québec âgés de 35 à 49 ans en date du 31 mars 2016 dont le revenu personnel en 2014 était supérieur à 23 000 \$.

Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées pour produire des estimations suffisamment précises aux fins du sondage tout en tenant compte du budget disponible pour sa réalisation.

Compte tenu de ces facteurs, le nombre de répondants attendus a été fixé à environ 1 000, ce qui devait permettre d'estimer une proportion de l'ordre de 50 % avec une marge d'erreur d'environ 3 %.

Tableau A1 Répartition des travailleurs québécois âgés de 35 à 49 ans en date du 31 mars 2016 dont le revenu personnel en 2014 était supérieur à 23 000 \$

		RMR de Québec	RMR de Montréal	Ailleurs au Québec	Total
35 à 39 ans	Femme	18 152	74 253	53 137	145 542
	Homme	20 629	90 478	68 714	179 821
40 à 44 ans	Femme	16 419	74 680	50 453	141 552
	Homme	17 949	87 484	61 804	167 237
45 à 49 ans	Femme	16 806	77 710	53 810	148 326
	Homme	17 481	88 111	64 204	169 796
Total partiel	Femme	51 377	226 643	157 400	435 420
	Homme	56 059	266 073	194 722	516 854
Total		107 435	492 716	352 122	952 274

Source : Registre des cotisants de Retraite Québec.

Questionnaire

Le questionnaire est semblable à celui utilisé pour les autres éditions du sondage; pour cette raison, aucun prétest n'a été jugé nécessaire. La question sur le revenu personnel du répondant est placée au début du questionnaire afin de déceler le plus tôt possible, lors de l'entrevue, les individus inadmissibles. En effet, pour être admissible au sondage, le répondant doit avoir un revenu personnel supérieur à 25 000 \$.

Comme pour l'édition précédente, il n'a pas été nécessaire d'inclure une question sur l'âge du répondant, car la donnée de la base de sondage a été utilisée.

Le questionnaire utilisé lors de la collecte des données est présenté à l'annexe III.

Collecte des données

La collecte des données au moyen d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur a eu lieu entre le 9 février et le 6 mars 2016. Les entrevues ont été réalisées en français ou en anglais, au choix du répondant. Jusqu'à 23 appels ont été faits pour tenter de joindre les individus échantillonnés. À l'issue de la période de collecte, la durée moyenne des entrevues s'élève à 8,5 minutes. Les résultats de la collecte des données sont présentés au tableau A2.

Au total, 1 039 personnes ont accepté de participer au sondage et ont rempli un questionnaire. Toutefois, 37 personnes ne faisaient pas partie de la population visée, car, entre autres, leur revenu annuel en 2015 était de 25 000 \$ ou moins; ces individus ont été déclarés inadmissibles. En conséquence, 1 002 individus ont été considérés comme répondants au sondage.

Le taux de réponse (T_{rep}) obtenu est de 28,9 %. Ce taux s'obtient par l'équation suivante :

$$T_{rep} = \frac{F}{(C \times T_{ad} + D + F)}$$

où T_{ad} est le taux d'admissibilité, qui renseigne sur la proportion de cas admissibles parmi tous ceux pour lesquels l'admissibilité peut être établie. Ce taux est obtenu de la façon suivante :

$$T_{ad} = \frac{D + F}{D + E + F}$$

Le taux de réponse ainsi calculé correspond au rapport du nombre de répondants sur le nombre estimé de personnes admissibles. La définition des autres variables est fournie au tableau A2.

Tableau A2 Résultats de la collecte des données

		Résultats observés
Échantillon de départ (A)		3 614
Non-répondants (admissibilité inconnue)* (C)	Ménages non répondants	1 087
	Refus du ménage	187
	Sonnerie sans réponse	72
	Message laissé sur le répondant	306
	Incapacité/décès/problème de langage	17
	Impossibilité de joindre	505
Non-répondants (admissibilité connue) (D)	Individus non répondants	1 474
	Refus de la personne	1 044
	Impossibilité de joindre/non-disponibilité	422
	Incomplet	8
Cas inadmissibles (E)	Individus inadmissibles	14
Entrevues complétées (F)		1 039

* Pour ces cas, il n'y a pas eu de contact avec un ménage, ou bien le contact a eu lieu, mais n'a pas permis d'établir le statut d'admissibilité.

Dans le registre des cotisants de Retraite Québec, environ le tiers des numéros de téléphone sont manquants. De surcroît, parmi les numéros présents, certains sont désuets. Ainsi, la firme de sondage SOM a réalisé une recherche automatisée des numéros de téléphone manquants dans le but d'améliorer le taux de réponse. Une recherche a également été faite pour les personnes qui n'avaient donné qu'un numéro de cellulaire. Malgré cet effort, le nombre d'individus non joints est demeuré élevé. C'est ce qui explique entre autres le faible taux de réponse obtenu.

Pondération

La pondération permet d'associer à chaque répondant au sondage le poids qui correspond en quelque sorte au nombre de personnes de la population visée qu'il représente.

L'utilisation du poids, lors du calcul des estimations, permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire ainsi les inférences adéquates à cette population, bien qu'elle n'ait pas été observée dans sa totalité. L'échantillon effectif, constitué des répondants, comporte en effet une certaine « distorsion » par rapport à la population visée, ce qui nécessite des redressements. L'objectif de ces redressements est de réduire le biais éventuel occasionné par la non-réponse et de corriger les erreurs de couverture (sous-couverture ou surcouverture).

Dans le contexte de ce sondage, deux étapes de redressement ont été utilisées : il s'agit des poids préliminaires liés à la probabilité de sélection des individus et de la poststratification.

Le poids préliminaire a été évalué à l'aide de la probabilité de sélection de chaque individu de l'échantillon. Étant donné que le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel, chaque individu a la même probabilité de sélection.

La poststratification, pour sa part, contribue simultanément à diminuer un éventuel biais de non-réponse et à corriger la sous-couverture. L'ajustement consiste à modifier la pondération afin de s'assurer que la distribution pondérée des répondants est conforme à la distribution de la population visée en fonction de certaines variables sociodémographiques. Les variables qui ont servi à l'ajustement sont la région, l'âge et le sexe. Une quatrième variable aurait été souhaitable, soit le revenu annuel des cotisants en 2015. Cette donnée aurait permis de réduire le biais créé par la sous-couverture engendrée par l'utilisation du revenu annuel de 2014, mais cette information n'était pas encore disponible lors de la pondération des données. Toutefois, pour l'édition 2012 du sondage, une étude *a posteriori* sur la sous-couverture avait été réalisée afin de déterminer l'importance de celle-ci : il appert que la sous-couverture est faible.

Le tableau A3 présente, à titre illustratif, le portrait des travailleurs québécois âgés de 35 à 49 ans en 2016 dont le revenu personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2015.

La pondération rend donc possible l'inférence des résultats présentés dans ce rapport à la population visée. Toutes les analyses sont réalisées à l'aide des données pondérées.

Tableau A3 Portrait des travailleurs québécois visés par le sondage

	Taille de l'échantillon	Répartition pondérée %
Sexe		
Homme	523	54,8
Femme	479	45,2
Âge		
35 à 39 ans	338	34,3
40 à 44 ans	327	32,7
45 à 49 ans	337	33,0
Strate régionale		
RMR de Québec	122	11,6
RMR de Montréal	509	51,6
Ailleurs au Québec	371	36,8
Niveau de scolarité		
Primaire/secondaire	274	28,0
Collégial	282	28,0
Universitaire	443	44,0
Occupation actuelle		
Travailleur salarié	884	88,2
Travailleur autonome	100	10,0
Autres	18	1,8
Situation de vie		
En couple, avec enfants	693	69,2
En couple, sans enfants	103	10,3
Seul ou seule, avec enfants	111	11,0
Autres	92	9,5

Évaluation du sondage

Dans tout sondage statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. Ces erreurs peuvent être liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire au fait que l'on enquête seulement sur une partie de la population observée, ou être occasionnées par d'autres facteurs que l'échantillonnage, par exemple un taux de réponse jugé insuffisant, une faiblesse de la base de sondage, des questions difficiles à interpréter, des erreurs de saisie.

Erreurs liées à l'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre les estimations tirées d'un échantillon et les paramètres résultant d'un recensement de la population entrepris dans les mêmes conditions. Une mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée dans le sondage est la marge d'erreur. Celle-ci est en fait une mesure de précision de l'estimation. Le tableau A4 présente la précision de diverses proportions à l'aide de la marge d'erreur. Ces erreurs sont contrôlables *a priori* par le choix du plan de sondage le plus représentatif possible de la population et par la détermination d'une taille d'échantillon qui détermine la précision.

Tableau A4 Précision des proportions*

Proportion %	Marge d'erreur %
99 ou 1	± 0,6
95 ou 5	± 1,4
90 ou 10	± 1,9
80 ou 20	± 2,5
70 ou 30	± 2,8
60 ou 40	± 3,0
50 (marge maximale)	± 3,1

* Nombre de répondants visés = 1 002, effet de plan moyen = 1.

Erreurs non liées à l'échantillonnage

Parmi les sources d'erreur non attribuables à l'échantillonnage, la plus importante demeure la non-réponse. En effet, plus le taux de non-réponse est élevé, plus le risque de biais devient grand, les répondants pouvant posséder des caractéristiques différentes de celles des non-répondants. La pondération décrite précédemment vise à réduire ce biais.

La non-réponse partielle a également été analysée. La non-réponse est dite partielle lorsque seulement une partie d'un questionnaire a été remplie. Il est habituel de considérer qu'un taux de non-réponse partiel inférieur à 5 % ne devrait pas susciter d'inquiétude. La non-réponse à chaque question a été évaluée. Toutes les questions affichent un taux de non-réponse partielle d'au plus 5 %.

La faiblesse de la base de sondage est ici une autre source d'erreur potentielle. En effet, les individus dont le revenu en 2014 était inférieur à 23 000 \$, mais supérieur à 25 000 \$ en 2015, n'étaient pas couverts par la base de sondage. Une estimation de cette sous-couverture avait été réalisée pour l'édition 2012 du même sondage et elle avait été jugée faible. On peut donc faire l'hypothèse que cette sous-couverture est également faible pour le volet 2016 du sondage.

Méthode d'analyse

Étant donné la présence d'un plan d'échantillonnage stratifié proportionnel, une attention particulière doit être portée aux méthodes d'analyse.

Pour la production d'estimations simples, comme la proportion de personnes considérées comme sensibilisées à la planification financière de la retraite, il est nécessaire de tenir compte de la pondération et du plan de sondage. Ainsi, les estimations sont produites ici au moyen des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes du logiciel SAS (Statistical Analysis System).

En ce qui concerne l'étude des facteurs associés à la sensibilisation à l'importance d'être autonome financièrement à la retraite, une variable dichotomique (sensibilisé/non sensibilisé) a été créée à l'aide des scores et est utilisée pour les analyses bivariées. Ainsi, les facteurs associés à la sensibilisation à l'autonomie financière au seuil de signification de 5 % ($p < 0,05$) sur la base du test du chi carré sont présentés sous forme de tableaux ou de graphiques.

Comme pour la production d'estimations simples, le test du chi carré est évalué à l'aide des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes de SAS.

Annexe II Description détaillée de la méthode du score

Comme il a été mentionné précédemment, la méthode du score est basée sur les opinions portant sur les 22 énoncés du questionnaire, qui concernent la sensibilisation à l'importance de l'autonomie financière. Si le participant était d'accord avec l'énoncé, une cote de « 1 » était attribuée; sinon, une cote de « 2 » était enregistrée. Parmi ces 22 énoncés, 12 reflètent la sensibilisation à l'autonomie financière et 10, la non-sensibilisation. La méthode du score est composée de sept étapes :

1. Une analyse de la non-réponse à chacun des 22 énoncés permet de vérifier si chaque répondant s'est prononcé sur la majorité des énoncés. Dans ce sondage, seulement deux répondants se sont abstenus d'émettre une opinion sur plus de 5 énoncés.
2. Étant donné que, parmi les 22 énoncés, 12 sont dits « sensibilisés » et 10, « non sensibilisés », il est nécessaire de traduire les réponses des énoncés « non sensibilisés » en énoncés « sensibilisés » pour créer un indice qui qualifie la sensibilisation de façon unidimensionnelle. Pour ce faire, les réponses « 2 » aux énoncés « non sensibilisés » deviennent « 1 », et les « 1 » deviennent « 2 ». Ainsi, tous les énoncés sont caractérisés comme « sensibilisés ».
3. On remplace les données manquantes notées à l'étape 1 en attribuant à chaque individu la valeur moyenne obtenue aux autres énoncés.
4. La technique d'analyse de fidélité nommée *consistance interne* est ensuite utilisée; elle permet d'évaluer dans quelle mesure un ensemble d'éléments est cohérent et de vérifier jusqu'à quel point chacune des questions constitue une mesure équivalente d'un même concept. La formule la plus connue utilisée pour mesurer la consistance interne est le coefficient alpha de Cronbach. Ce coefficient est un indice qui varie entre 0 et 1; lorsqu'il y a consistance parfaite entre les éléments, le coefficient s'approche de 1. La littérature suggère que, si alpha est supérieur à 0,8, la fidélité est très bonne. Le coefficient alpha de Cronbach a été évalué pour l'ensemble des 22 énoncés à 0,84.
5. Le degré de discrimination des énoncés a ensuite été mesuré. Ce concept, qui s'exprime sous forme de corrélations énoncé-total, révèle l'homogénéité de chacun des énoncés en référence à l'ensemble des autres énoncés. Par exemple, si la corrélation entre un énoncé et l'ensemble des autres énoncés est inférieure à 0,30, il y a lieu de se questionner sur la qualité de cet énoncé pour mesurer le concept à l'étude. Dans ce sondage, il appert que les énoncés 9, 15, 18, 21 et 22³ sont moins corrélés avec les autres. Toutefois, pour conserver intact l'instrument de collecte aux fins de comparaison avec les éditions antérieures du sondage, ces cinq énoncés ont été maintenus.
6. Pour chaque individu, on obtient une mesure de la sensibilisation en sommant les opinions sur les 22 énoncés et en transformant la somme de sorte que les valeurs puissent varier de 0 à 22. Plus le score tend vers 22, plus il indique une sensibilisation élevée. Il est à noter que chaque énoncé a la même importance.
7. Le seuil permettant de considérer une personne comme sensibilisée ou non a été fixé à 15.

3. Énoncé 9 : Vous laissez votre conjoint ou votre conjointe planifier financièrement votre retraite.

Énoncé 15 : Il est important pour vous de maintenir votre niveau de vie à la retraite.

Énoncé 18 : Vos proches vous ont appris l'importance de l'épargne.

Énoncé 21 : Il est important pour vous de vous assurer d'avoir des revenus suffisants à la retraite.

Énoncé 22 : Vous considérez votre résidence comme un actif que vous pourrez vendre à la retraite.

Annexe III Questionnaire

Q_Bi Bonjour, puis-je parler à... s.v.p? Bonjour (bonsoir), je suis... de la firme de recherche SOM. Nous sommes mandatés par Retraite Québec, anciennement la Régie des rentes du Québec pour réaliser une importante étude sur la sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite. Nous aimerions vous poser quelques questions à ce sujet. (Durée approximative du sondage : 8-9 minutes).

/*Note Téléphone manquant au départ*/

Q_1INTRO *Bonjour, puis-je parler à... s.v.p? Bonjour(bonsoir), je suis... de la firme de recherche SOM. Nous sommes mandatés par Retraite Québec, anciennement la Régie des rentes du Québec pour réaliser une importante étude sur la sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite. Nous aimerions vous poser quelques questions à ce sujet. (Durée approximative du sondage : 8-9 minutes)*

Est-ce qu'on peut débiter maintenant? (Prendre rendez-vous au besoin)

2=*OK

Q_SEL Avant de commencer l'entrevue, je tiens à vous mentionner que pour des fins de contrôle de la qualité, cette entrevue est enregistrée.

Pouvez-vous me confirmer que vous avez bien entre 35 et 49 ans ?

1=*Oui

2=*Non->sortie

Q_2.1 Parmi les sources de revenus suivantes, indiquez celles sur lesquelles vous pourrez compter lorsque vous serez à la retraite.

Revenus en provenance des gouvernements (Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada, pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti).
*Format matriciel

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

Q_2.2 Régime de retraite d'employeur (fonds de pension). *Format matriciel

Q_2.3 Épargnes enregistrées dans un REER ou un FERR. *Format matriciel

Q_2.4 Épargnes personnelles (non enregistrées). *Format matriciel

Q_2.5 Argent obtenu de la vente de certains actifs tels que la maison, un chalet ou une entreprise.
*Format matriciel

Q_3 Prévoyez-vous compter, à la retraite, sur d'autres sources de revenus que celles mentionnées précédemment?

1=*Oui

2=*Non->5

9=*NSP/NRP->5

- Q_4a Quelles sont ces autres sources de revenus? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99.
- 90=*Autre <précisez>
96=*Aucune autre->5
99=*NSP/NRP->5
- Q_5 Parmi les sources de revenus suivantes, laquelle sera votre ((s principale)) source de revenus à la retraite?
- 1=Revenus en provenance des gouvernements (Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada, pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti)
2=Régime de retraite d'employeur (fonds de pension)
3=Épargnes enregistrées dans un REER ou un FERR
4=Épargnes personnelles (non enregistrées)
5=Argent obtenu de la vente de certains actifs tels que la maison, un chalet ou une entreprise
90=*Autre <précisez>
99=*NSP/NRP
- Q_17 Dans quelle catégorie situez-vous votre ((g revenu personnel)) avant impôt pour l'année 2015?
* Vous pouvez accepter une réponse spontanée, mettre la borne dans la catégorie inférieure*
- 1=25 000 \$ ou moins->FIN
2=25 001 à 35 000 \$
3=35 001 à 45 000 \$
4=45 001 à 55 000 \$
5=55 001 à 65 000 \$
6=65 001 à 75 000 \$
7=75 001 \$ et plus
99=*NSP/NRP
- Q_6.1 Pour chacune des affirmations qui suivent, indiquez si vous êtes ((g en accord ou en désaccord)).
- NOTE : Par ((s épargne)), on entend vos épargnes personnelles, votre REER (ou FERR) ou toute somme que vous versez à un régime de retraite d'employeur (fonds de pension). Vous pensez que ((s vous épargnez)) suffisamment pour la retraite *Format matriciel.
- 1=En accord
2=En désaccord
9=*Sans opinion
- Q_6.2 De façon générale, ((s vous épargnez)) chaque année pour la retraite *Format matriciel
- Q_6.3 Au cours des trois dernières années, vous avez ((s épargné)) au moins une fois pour la retraite *Format matriciel
- Q_6.4 Vous prévoyez ((s épargner)) au moins une fois pour la retraite au cours des trois prochaines années *Format matriciel
- Q_6.5 La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles *Format matriciel
- Q_6.6 Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite *Format matriciel
- Q_6.7 *Pour chacune des affirmations qui suivent, indiquez si vous êtes ((g en accord ou en désaccord)).

NOTE : Par ((s épargne)), on entend vos épargnes personnelles, votre REER (ou FERR) ou toute somme que vous versez à un régime de retraite d'employeur (fonds de pension).*

Il est préférable de vivre sans se préoccuper de l'avenir, car il y a trop d'éléments incontrôlables qui entrent en jeu dans la planification de la retraite *Format matriciel

1=En accord

2=En désaccord

9=*Sans opinion

Q_6.8 Vous préférez rembourser vos dettes plutôt que de mettre de l'argent de côté en vue de la retraite *Format matriciel

Q_6.9 Vous laissez votre conjoint ou votre conjointe planifier financièrement votre retraite *Format matriciel

Q_6.10 Après avoir payé vos dépenses courantes, vous n'avez plus d'argent disponible à mettre de côté *Format matriciel

Q_6.11 Il est plus important pour vous de profiter de la vie maintenant que d'épargner pour l'avenir *Format matriciel

Q_6.12 Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite *Format matriciel

Q_6.13 *Pour chacune des affirmations qui suivent, indiquez si vous êtes ((g en accord ou en désaccord)).

NOTE : Par ((s épargne)), on entend vos épargnes personnelles, votre REER (ou FERR) ou toute somme que vous versez à un régime de retraite d'employeur (fonds de pension).*

Vous avez une idée assez précise des revenus que vous aurez à la retraite *Format matriciel

1=En accord

2=En désaccord

9=*Sans opinion

Q_6.14 Vous ne sentez pas la nécessité de préparer financièrement votre retraite, car vous aurez moins de dépenses lorsque vous serez à la retraite *Format matriciel

Q_6.15 Il est important pour vous de maintenir votre niveau de vie à la retraite *Format matriciel

Q_6.16 Vous n'avez pas commencé à préparer financièrement votre retraite, car vous ne savez pas combien vous devez économiser pour vous procurer un revenu suffisant à la retraite *Format matriciel

Q_6.17 Vous vous sentez dépassé(e) par la difficulté d'épargner suffisamment d'argent pour la retraite *Format matriciel

Q_6.18 *Pour chacune des affirmations qui suivent, indiquez si vous êtes ((g en accord ou en désaccord)).

NOTE : Par ((s épargne)), on entend vos épargnes personnelles, votre REER (ou FERR) ou toute somme que vous versez à un régime de retraite d'employeur (fonds de pension).*

Vos proches vous ont appris l'importance de l'épargne *Format matriciel

1=En accord

2=En désaccord

9=*Sans opinion

Q_6.19 Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite *Format matriciel

Q_6.20 Vous n'avez pas commencé à préparer financièrement votre retraite, car vous ne connaissez pas les outils nécessaires pour bien planifier votre retraite *Format matriciel

Q_6.21 Il est important pour vous de vous assurer d'avoir des revenus suffisants à la retraite *Format matriciel

Q_6.22 Vous considérez votre résidence comme un actif que vous pourrez vendre à la retraite *Format matriciel

Q_8 Comment entrevoyez-vous votre passage du travail à la retraite? Vous pensez... ?

1=Vous retirer définitivement du marché du travail

2=Vous retirer progressivement de votre emploi

3=Quitter votre emploi pour occuper un autre emploi

90=Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

Q_9 À quel âge comptez-vous arrêter définitivement de travailler?

*7 :Jamais

9 :NSP/NRP*

—

Q_9a Avez-vous déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez économiser chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

/*Renseignements généraux*/

Q_11 J'ai presque terminé. Je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée. Nous allons maintenant terminer avec quelques questions d'ordre démographique.

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété? * lire si nécessaire*

1=*Primaire (7 ans ou moins)

2=*Secondaire – DES de formation générale ou professionnelle (DEP) (8 à 12 ans)

3=*Collégial – DEC de formation préuniversitaire, de formation technique, certificat (CEP), attestation (AEC)

4=*Universitaire

9=*NSP/NRP

Q_12 Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre occupation actuelle?

- 1=Travailleur salarié
- 2=Travailleur autonome (à mon compte)
- 3=Aux études
- 4=En congé prolongé (parental, maladie, sabbatique)
- 8=*Autre
- 9=*NSP/NRP

Q_13 Quelle est votre situation de vie? Vivez-vous... *Vous pouvez accepter une réponse spontanée*

- 1=En couple avec des enfants
- 2=En couple sans enfant
- 3=Seul(e) avec des enfants
- 4=Seul(e) sans enfant
- 90=*Autre <précisez>
- 99=*NSP/NRP

Q_14 Êtes-vous propriétaire ou locataire du logement que vous habitez?

- 1=*Propriétaire ou copropriétaire
- 2=*Locataire
- 90=*Autre <précisez>
- 99=*NSP/NRP

Q_15 Êtes-vous né... ? *Vous pouvez accepter une réponse spontanée *

- 1=Au Québec
- 2=Ailleurs au Canada
- 3=Dans un autre pays
- 9=*NSP/NRP

/*Note Ne pas poser la question 16 aux travailleurs autonomes*/

Q_16 Pour quel type d'employeur travaillez-vous?

- 1=Secteur public, parapublic ou organismes gouvernementaux (gouvernement fédéral, provincial ou municipal ; réseau de la santé, de l'éducation ou des services sociaux ; sociétés d'état comme Hydro-Québec, SAQ, Loto-Québec et autres)
- 2=Un organisme sans but lucratif (syndicat, travail communautaire, fondation, etc.)
- 3=Une entreprise de 500 employés ou plus
- 4=Une entreprise de 300 à 499 employés
- 5=Une entreprise de 100 à 299 employés
- 6=Une entreprise de 20 à 99 employés
- 7=Une entreprise de moins de 20 employés
- 8=*Ne travaille pas
- 90=*Autre <précisez>
- 99=*NSP/NRP

Q_18 Dans quelle catégorie situez-vous votre ((g revenu familial)) avant impôt pour l'année 2015? *
Vous pouvez accepter une réponse spontanée *

1=25 000 \$ ou moins
2=25 001 à 35 000 \$
3=35 001 à 45 000 \$
4=45 001 à 55 000 \$
5=55 001 à 65 000 \$
6=65 001 à 75 000 \$
7=75 001 \$ et plus
99=*NSP/NRP

Q_19 Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?

1=*Anglais
1=*Français
1=*Autre
1=*NSP/NRP

->>FIN

Q_URGENCE

*

(Au besoin) pour ((g expliquer la raison de l'appel:))

Je vous appelle pour faire un sondage. Je travaille pour SOM, une firme de sondage indépendante.

Nous sommes mandatés par Retraite Québec, anciennement la Régie des rentes du Québec, pour effectuer un sondage auprès des personnes âgées de 35 à 49 ans sur la sensibilisation à l'autonomie financière à la retraite.

Nous cherchons à connaître votre opinion. Votre participation est volontaire. Les renseignements que vous nous fournirez demeureront confidentiels.

Si jamais certaines questions vous indisposent, vous pouvez m'en informer et nous passerons à la suivante.

Je n'ai pas accès à votre dossier. C'est Retraite Québec qui nous a fourni vos coordonnées.

Pour valider la légitimité de notre démarche, vous pouvez joindre le service des renseignements téléphoniques de Retraite Québec au 1-800-463-5185.

Demander si on peut rappeler et mettre en rendez-vous (ou en refus, le cas échéant).

2=*Continuez

Q_FIN Voilà, c'est tout. Je vous remercie beaucoup de votre collaboration et je vous souhaite une bonne fin de journée !